



l'oxygène
à la source

N°287-24

REDEVANCES POUR RECEPTION ET TRAITEMENT DES SOUS-PRODUITS LIQUIDES ISSUS DE L'ASSAINISSEMENT – TARIFS 2025

<p>Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 33 Représentés : 1 Quorum : 27</p>

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 2 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du des 22 et 26 novembre 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Adrien GUILMAIN, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Mme, MM. Marielle JULIEN, Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme, M. Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

M. Jean-Yves MÂCHARD

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Sandrine DALL'AGLIO, Jean-François DEGENNE, Christina MALAPLATE, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Sébastien BRIAND, André PERILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Cédric VERNEY, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Didier GALMICHE, Christian VERMELLE

AVAIT DONNE POUVOIR

François ASTORG à Benjamin MARIAS

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

REDEVANCES POUR RECEPTION ET TRAITEMENT DES SOUS-PRODUITS LIQUIDES ISSUS DE L'ASSAINISSEMENT – TARIFS 2025

Exposé de Patrick LECONTE,

Plusieurs entreprises spécialisées viennent déverser à la station d'épuration, des matières de vidange, des graisses, des effluents de curage, de dégrillage et dessablage, dont la provenance peut sortir des limites territoriales du SILA.

Ces déversements occasionnent une charge de pollution et par là-même une charge de travail supplémentaire dans l'exploitation de SILOE.

Il est proposé d'appliquer un tarif différencié pour les matières de vidanges (périmètre et hors périmètre SILA). Il est également proposé un tarif de traitement des graisses identique à celui des matières de vidange, afin d'éviter tout transfert de matières entre graisses et matières de vidanges, afin que ces produits soient traités correctement.

Il est proposé de reconduire le principe d'une redevance pour réception et traitement des effluents de curage.

Il est proposé en conséquence de fixer comme suit les tarifs 2025 :

4 /	TRAITEMENT DES SOUS-PRODUITS LIQUIDES ISSUS DE L'ASSAINISSEMENT	Tarif 2025	
		HT	TTC à titre indicatif
REDEVANCE DE DEVERSEMENT PAR M3 POUR LES MATIERES PRODUITES			
4.1	Matières de vidanges		
4.1.1	Périmètre de compétence SILA – Forfait	31,80	38,16
4.1.2	Hors périmètre de compétence SILA - Forfait	90,00	108,00
4.2	Effluents de curage	73,80	88,56
4.3	Graisses - Forfait	31,80	38,16
4.4	Eaux grises - Forfait	15,80	18,96

Les tarifs fixés sont des prix hors TVA. Il sera appliqué en sus la TVA au taux en vigueur.

La Commission des Finances a donné un avis favorable le 12 novembre 2024.

Les membres du Comité sont invités à approuver les tarifs 2025 présentés concernant la réception et le traitement des sous-produits liquides issus de l'assainissement.

**- A D O P T É -
à l'unanimité**

N'ont pris part au vote que les délégués des EPCI ayant transféré la compétence Assainissement (Grand Anancy, CC Fier & Usse, CC Sources du lac d'Anancy)

Voix POUR : 29
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services

Acte reçu à la Préfecture
Le - 4 DEC. 2024
Publié le - 6 DEC. 2024

Exécutoire le - 6 DEC. 2024
Le Président
Pierre POLUYER



Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance

FOLIO N°

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : SILA D'ANNECY CRAN GEVRIER
Utilisateur : sila sila

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	287_24
Objet :	Redevances pour réception et traitement des sous-produits liquides issus de l'assainissement - Tarifs
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-02 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.3 - Redevances
Identifiant unique :	074-247400013-20241202-287_24-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-247400013-20241202-287_24-DE-1-1_0.xml	text/xml	966 o
Document principal (Délibération) Nom original : 287-24_Redevance réception traitement ss produits liquides_Tarifs 2025.pdf Nom métier : 99_DE-074-247400013-20241202-287_24-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	160.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 décembre 2024 à 15h20min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 décembre 2024 à 15h20min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 décembre 2024 à 15h20min15s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	4 décembre 2024 à 15h22min01s	Reçu par le MI le 2024-12-04